

L'ORTIE

N° 21
Février 2024

Parce que la démocratie s'épuise si on ne la questionne pas. Ici, Entre Bièvre & Rhône

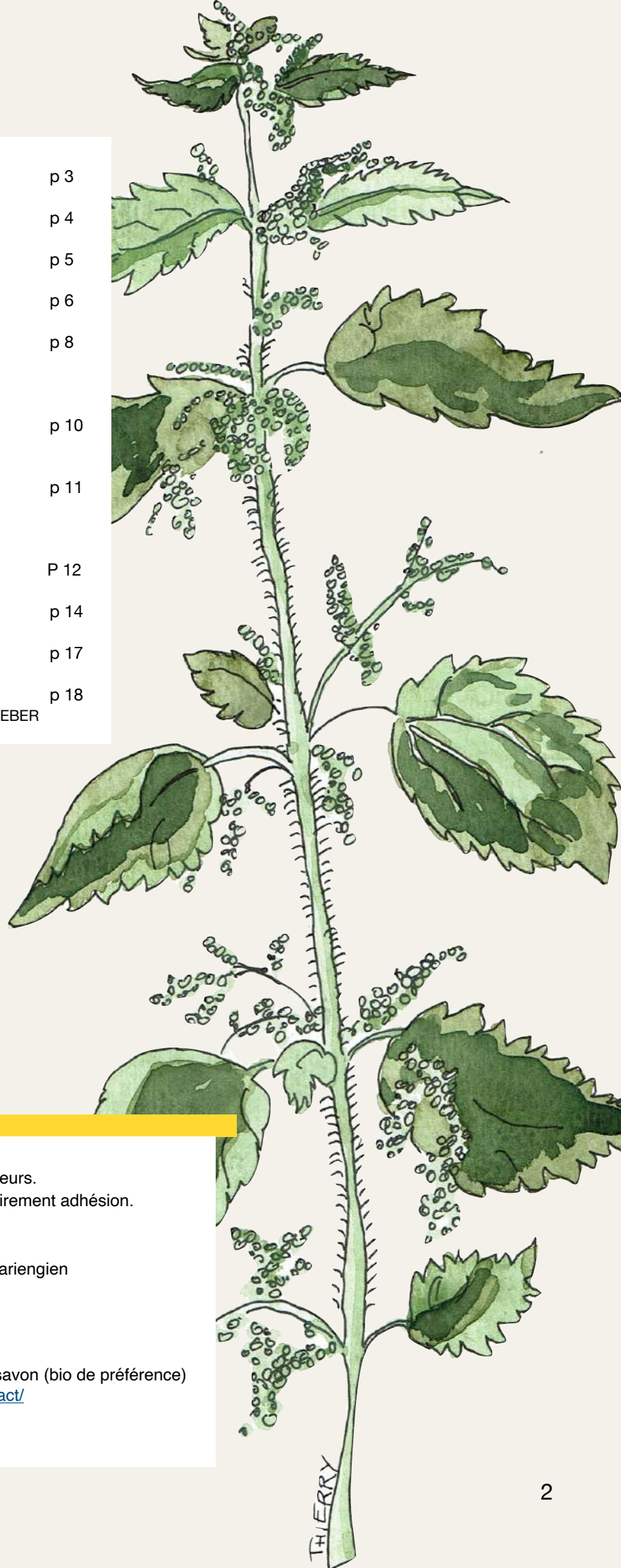
**N° spécial monde agricole
Témoignages des gens de la terre**



C'est quoi ce train de mesures ?
Gens de la terre : allez aux phrases !

SOMMAIRE

Ouverture	Faire des phrases	p 3
Rappel , On part de là		p 4
Courrier du lectorat		p 5
L'enquête biodégradable		p 6
ZOOM,		p 8
- Nicolas VIOVY. Climatologue		
- Jeanne MORINIÈRE. Ecologia		
Rationalité		p 10
Que de crimes l'on commet en ton nom		
Témoignages		p 11
- Lionel BOUTEILLER, maraicher, St Pierre de Breysieux		
- Benoit PAYOT, paysan, Montseveroux		
- Stéphane CARRAS, fils de paysans		
- Marc LETT, distributeur, Système U de Tourdan		P 12
Gestion durable des haies	Claude THIERY	p 14
Invitation au voyage intérieur	Cie Éphémère.	p 17
Clôture		p 18
- M. DURANTON, vice-président en charge de l'agriculture, EBER		



Rappel

Les propos tenus dans ce journal n'engagent que leurs auteurs.
Les liens les livres et les références ne valent pas nécessairement adhésion.

• Éco-citoyens ayant participé à ce numéro :

Fabienne Noël,, Claude Thiery, Antony Bonnot, Jacques Variengien

Aquarelles originales Thierry Detrez

Illustrations libres de droits <https://www.freepik.com>

Vous voulez nous poser une question ou nous passer un savon (bio de préférence)

contact : <https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com/contact/>

site : <https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com>

Connaissez-vous la situation des gens de la terre du territoire, des paysannes et paysans ?

Non ? Nous non plus. On sait simplement qu'ils ne sont pas d'accord sur les techniques à employer. On pense qu'ils sont d'accord sur une chose : leur revenu n'est - sauf cas particuliers - pas à la hauteur de la peine et des risques pour la santé et financiers.

Face à leur mouvement, **le gouvernement a choisi un camp et désigné un coupable** : le principe de précaution qui entrave la liberté d'innover, d'entreprendre (de polluer ?). Le premier principe est dans la constitution française et européenne, le deuxième, pourtant contradictoire, dans les accords commerciaux. Qui va tomber à l'eau ?

Est-ce le camp majoritaire qui a été satisfait ?

La majorité, 54% du corps électoral, s'abstient. Pour quelles raisons ? Le saura-t-on ?

La FNSEA et les JA représentent 55% des exprimés, soit environ 30% du corps électoral. Ils sont minoritaires donc, comme les autres.

Et même s'il y avait une option réellement majoritaire, **ces questions concernent-elles les gens de la terre seulement** ou l'ensemble des citoyens ? Les conditions (quelle organisation du commerce ? Quels moyens ?) et les conséquences des techniques agricoles nous concernent-elles en tant que citoyen ?

Voir les recommandations des experts du HCC, Comité directement reliée au 1er ministre <https://mrmondialisation.org/colere-agriculteurs-haut-conseil-climat/>

Pourquoi sommes-nous exclus des négociations qui concernent notre alimentation, notre santé, nos paysages, notre eau, notre air ? Parce que nous ne sommes pas propriétaires ? Parce que tout a été délégué à des représentants ? Parce qu'on ne demande rien ? Les 3 à la fois ?

Bon, on s'est dit que ce serait bien de donner la parole aux gens de la terre, librement, sans commentaires, sans contradicteur.

Merci à celles et ceux qui ont accepté de nous informer.

Je regrette le manque de réponses et même d'A.R à mes sollicitations trans-partisanes. Serais-je saugrenu quand je propose de dire ce que l'on pense ?



Jacques VARIENGIEN



Etre citoyen, c'est faire des phrases.

La démocratie c'est la possibilité donnée aux individus de faire des phrases afin qu'ils deviennent des citoyens. Sinon c'est autre chose.

Ci-après le cahier de revendication de la FNSEA

https://www.fnsea.fr/wp-content/uploads/2024/01/2024-01-24-MOBILISATION_2024-Synthese_des_revendications_FNSEA_JA_vdef_002.pdf

Ci-après, celui de Confédération paysanne.

<https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=14129>

Le train de mesures du gouvernement

<https://www.rhone.gouv.fr/Actualites/Les-mesures-du-gouvernement-en-faveur-de-l-agriculture>

RAPPEL On part de là.

L'agriculture a-t-elle quelque chose à voir avec ça ?

Dire oui, est-ce de l'agribashing ?

Nouvelles pollutions ?

Plastiques, divers polluants chimiques, particules fines, nanoparticules,..

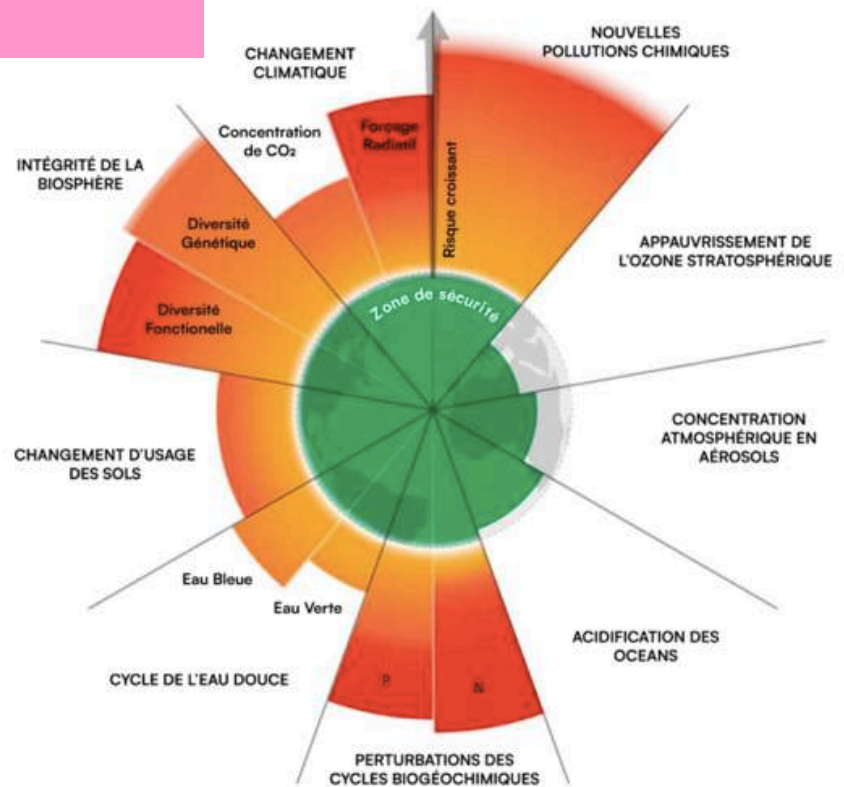
Eau verte, celle que l'on ne peut pas mesurer, car dans les sols et les plantes.

Eau bleue, celle que l'on peut mesurer, dont on dispose au robinet.

Cycles biogéochimiques ?

Cycle de l'azote et du phosphore = pollution de l'eau, donc des vivants.

2023 : 6 Limites dépassées



Nous croyons être riches alors que nous sommes, et nous le savons tous, très très pauvres :

- en quantité de CO₂ à émettre. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt car il y a tout aussi important.
- en quantité de biodiversité à détruire
- en quantité de plastiques et polluants à produire et à jeter dans l'environnement
- en surface de sols, à polluer avec des biocides et des nitrates, à artificialiser
- en quantité d'air à polluer (pollutions chimiques, mais aussi visuelles et sonores)
- en quantité d'arbres à couper
- en quantité d'eau à polluer

Je rajouterai 2 limites dépassées, mais négligées parce qu'elles ne se mesurent pas :

- les liens sociaux ; détricotés, marchandisés, communautarisés, tribalisés
- la souveraineté populaire ; bafouée par la constitution dans la définition du projet de société, la gestion des communs.

Il existe une limite supplémentaire dans le vert. Hélas.

- la patience d'une population qui paie/paiera, directement/indirectement, le plus lourd tribu.

Le "Pas d'écologie punitive", sans augmentation d'impôts, cela signifie : financer et indemniser en priorité les plus riches pour qu'ils polluent moins. Alors, nous devons décider d'une "écologie protectrice" (Aurélien Barrau), du caractère équitable des contraintes ; si on ne parle pas de ça, rien ne changera vraiment.

Tout projet qui :

- méconnaîtrait la réalité et les limites physico-chimiques ;
- ne dirait pas dans lequel de ces budgets il va taper, sans une compensation réelle ;
- ne dit pas ce qu'il améliorerait en terme de santé des écosystèmes et de la population, aggravera la situation de tous. La réalité, c'est aussi qu'on l'a tous très bien compris, mais... mais quoi ?

Qui me donnera tort publiquement ? Je publierai. Et si vous me donnez raison, on fait quoi ?

COURRIER DU LECTORAT

Suite au n° sur l'écoféminisme qui n'a pas suscité de réaction, je m'écris car l'actualité le nécessite. Je publierai vos réactions. Il doit bien y avoir des féministes ou des écoféministes sur le territoire, mais elles ne piquent pas ; pour l'instant.

Le déni de Judith Godrèche. Elle accuse le milieu du cinéma, pourtant il manque une pièce de puzzle dans son discours, que personne ne relève : **qui sont les parents de J.D ?** Où étaient-ils quand elle avait 14/15 ans sur les plateaux à se faire peloter et dans la couche de B. Jacquot ? Que pensaient-ils de la situation ?

Son père est psychanalyste, sa mère psychométricienne. On ne peut pas les accuser d'incompréhension de la situation ; s'ils ont laissé faire, c'est qu'ils avaient/ont une théorie qu'ils ont mise en pratique : la curiosité infantile est normale et banale ? Être Sujet c'est être libre de son désir, même quand on est enfant donc, même si celui-ci comporte un risque ? Vous voyez apparaitre tout le débat autour de l'éducation des enfants, notamment sexuelle, qui fait rage dans les milieux concernés. Si la liberté est celle de dire Non, elle l'avait du point de vue parental.

Nous avons sous les yeux les arguments utilisés par Marlène Schiappa pour justifier l'éducation à la sexualité (plaisir et non-reproductrice) dès la maternelle. Ministre, elle a mis l'accent sur l'éducation au Non : quand c'est non c'est non (non mais !) ; personne ne lui a donc posé la question pourtant fondamentale : alors quand c'est oui, c'est oui ? Quels que soient l'âge, les différences d'âge et la configuration ? Cette simple question aurait permis de lever le voile sur la perversion. Personne ne l'a posée sur les plateaux. Vous remarquerez que personne n'y revient car, en fait, B. Jacquot n'a rien fait d'illégal au regard de la loi actuelle qui prive les parents de leur responsabilité de protecteurs ; et elle a été défendu par l'élite libertaire et progressiste qui se rebelle aujourd'hui. Non mais !

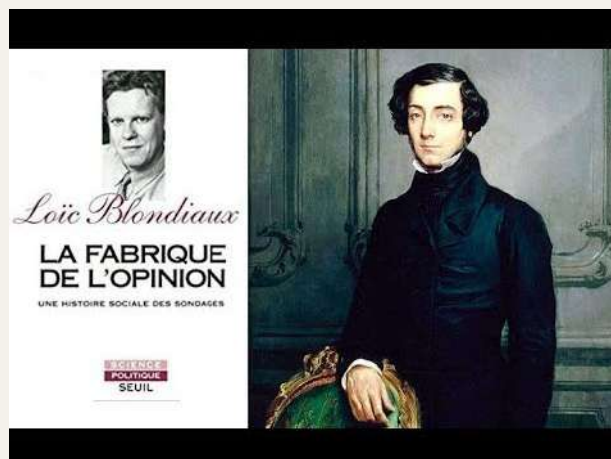
Qu'est-ce que le consentement ? Rappelez-vous, il n'y a pas si longtemps la loi a déclaré non-consentement de fait, donc viol, quand l'adolescent(e) avait moins de 15 ans. Il avait même été question de 13 comme en Espagne. Je me suis ridiculisé en avançant 17, minimum à mon avis si l'on veut que les parents gardent la responsabilité de protéger leurs enfants des pervers.

6 mois après la loi, Vanessa Springora dans son livre, *Le consentement*, montrait que le consentement d'une enfant, sous l'oeil de sa mère qui l'élève seule, peut être extorqué par un pervers. Et pas seulement des enfants. Quelle découverte ! Pourtant, jamais le terme de pervers ou de perversion n'a figuré dans le débat sur les plateaux à l'époque. La loi a simplement établi une

distinction, une limite, entre les pédophiles - ça c'est pas bien - et les adultes attirés par les ados, ça c'est possible ; c'est même un droit que l'enfant peut opposer aux parents. Voir le programme européen qui confond instruction et éducation (qui est fondamentalement de la responsabilité des parents). https://pfl.lu/wp-content/uploads/2022/08/WA_standarts_ESA_OMS.pdf

L'affaire Gérard Miller. Osera-t-il le faire, mais G.M pourrait se défendre avec les arguments précédents : ces femmes étaient curieuses ; je n'ai fait que répondre à leur curiosité ; elles ne reconnaissent plus aujourd'hui l'émergence de leur désir du moment ; elles pouvaient faire cesser les choses à tout moment ; je n'ai jamais contraint personne ; la séduction n'est pas manipulation ; elles étaient consentantes, au moins inconsciemment. A ce jour, il n'y a pas de mineurs de moins de 15 ans dans cette histoire, alors pourquoi en faire... une affaire ? Pourquoi les personnes qui ont réclamé le consentement à 15 ans n'assument-elles pas les conséquences de leur choix, et ne disent-elles pas à ces femmes piégées dans et par leur désir, leur curiosité : il n'y a rien d'illégal donc ce n'est pas un sujet ; passez votre route. Pourquoi personne ne reprend-t-il le débat sur la majorité sexuelle ? 15 ans et quels que soient le ou les partenaires je le rappelle.

L'impossible définition. En fait, si la loi peut définir arbitrairement un âge pour dire quand c'est un viol malgré un consentement, elle est incapable, et nous aussi, de définir un consentement définitif. A tout moment dans sa vie, on peut se dire, après coup, finalement ce n'est pas vraiment ça que je voulais, j'ai été manipulé ; et pour cause, le désir est une énigme, souvent ambivalent. Et la séduction est une chose magnifique (merci la vie) et non pas une manipulation. Il est logique quand on mature de douter des choix que l'on a fait 20 ans plus tôt ; mais c'est être injuste avec soi si l'on se condamne. Les choses ont toujours du sens au moment où on les fait, mais sait-on toujours lequel ? Il arrive qu'on le perde avec le temps. Les pervers se tiennent à cet endroit : ils savent pour nous ce que l'on méconnaît : le fantasme que l'on n'oserait pas mais désirerait, pensent-ils. Pense-t-on parfois, hypnotisé. Imparable. <https://www.planning-familial.org/fr/majorite-sexuelle-quelle-majorite-sexuelle-446>



L'enquête biodégradable

Je veux bien qu'on me prenne pour un imbécile - quand on ne me connaît pas - mais je ne veux pas être pris pour un c.. ; ce devrait être interdit à cause de l'Égalité et la Fraternité qui sont les piliers de notre... truc.

« **Les français** » est montré du doigt : il est nombreux, il faut bien le nourrir, il n'est pas solidaire, il ne lit pas les étiquettes, il achète des produits transformés, il fait trop de déchets, il veut acheter pas cher la nourriture pour consacrer son argent à des objets inutiles, il ne veut pas être taxé, en clair il est un veau.

Pourtant il ne décide de rien, c'est vous dire s'il l'est.

Pourtant il est télé-guidé :

- Combien d'écoles de marketing vs combien de formations de décodage du marketing ?
- Combien d'écoles de communication vs d'écoles de décodage de la communication commerciale ?
- Combien d'intelligence et d'argent pour le consumérisme ? Combien pour y résister ?
- Financement, y compris d'Etat, du neuro-marketing mais rien pour la résistance au neuro-marketing.
- Organisation de la société pour le business mais pas pour la liberté et la santé du « les français »
- Quels métiers sont les mieux payés ? Ceux du marketing ou de la protection de « les français » ?
- Les gens qui organisent l'agro-business, mangent-ils ce qu'ils produisent, les promos, ou mangent-ils bio ?



Une vidéo de 25'. Une façon de décrire les comportements humains. Pas dit, qui finance ces études, et pourquoi il n'y a pas d'études pour savoir comment ne pas être manipulé.

Toute ressemblance avec le marketing politique, les fameux éléments de langage, les nouveaux récits, n'est pas fortuit.

Où l'on comprend que L'ORTIE ne s'adresse pas aux consommateurs mais aux producteurs de sens.

« **Les français** » est gentil, il fait ce qu'on lui dit. Et « on » se donne tous les moyens financiers et intellectuels à sa disposition (les lobbys) pour le faire obéir ; que ce soit pour faire obéir le consommateur ou le producteur agricole. Chacun est renvoyé à une résistance individuelle qu'il doit financer face au rouleau compresseur qui, lui, est financé y compris par l'Etat. C'est vous dire si « les français » est responsable de tout.

Si nous étions, tout un chacun, des producteurs de sens (la théorie laïque qui ne prend pas le citoyen pour un con), on nous poserait les questions suivantes.

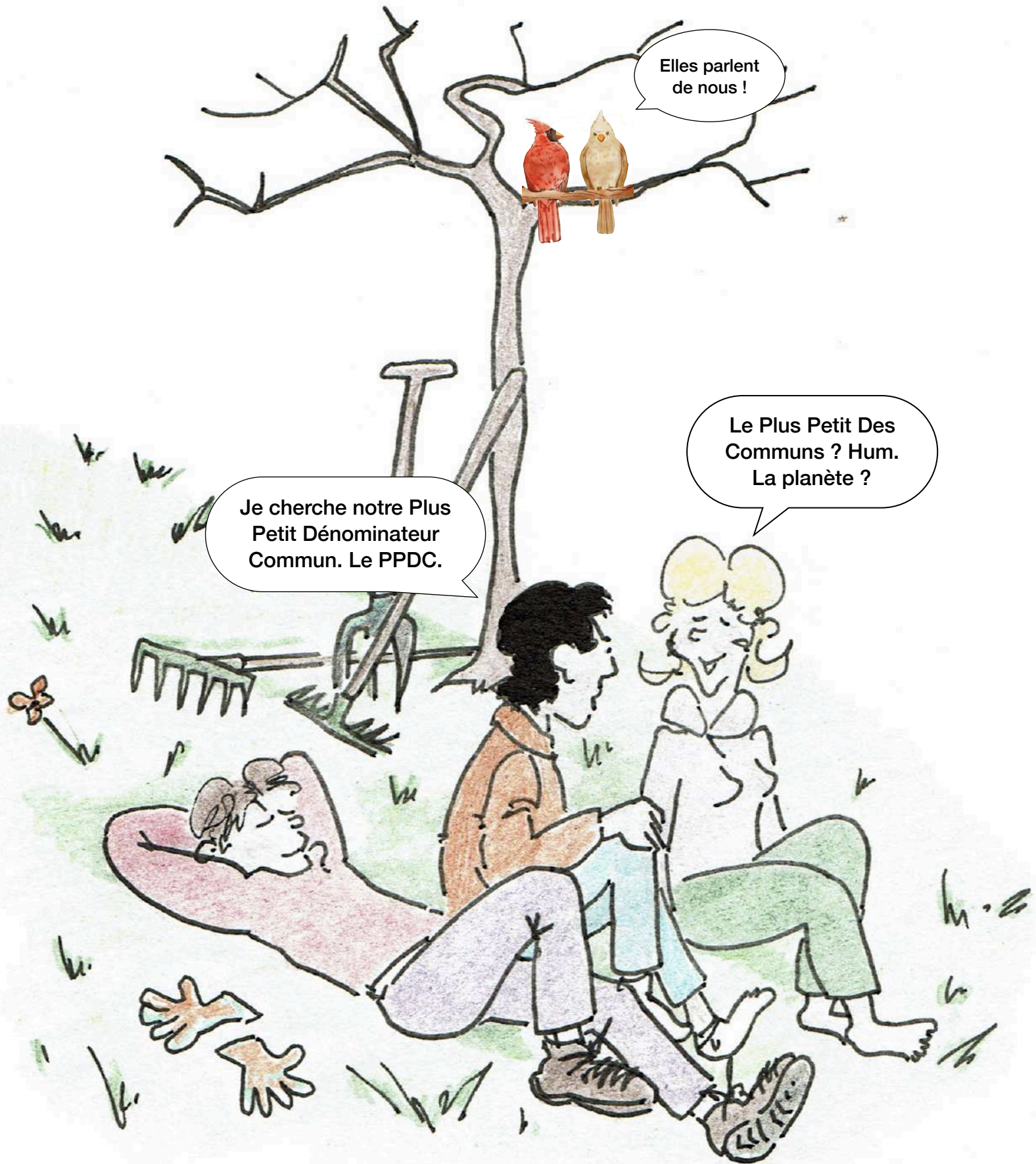
Quelles sont les conditions et conséquences des différentes orientations ou techniques agricoles que vous assumeriez publiquement, à haute voix, si on vous posait la question ; lors d'un référendum par exemple ?

- Les bassines, les mégabassines
- Les pesticides et les phytosanitaires de synthèse
- Les OGM, et les NTG
- La privatisation des espèces et des variétés domestiques
- La diminution du nombre de variétés et d'espèces exploitées
- Le brevetage du vivant
- L'agrandissement des surfaces agricoles par tête
- La diminution programmée du nombre d'agriculteurs, via la PAC
- La suppression des haies
- L'artificialisation des surfaces agricoles
- La fin du comptage de la biodiversité
- Le solaire sur les surfaces agricoles
- La liberté d'entreprendre sans entrave normative
- Le principe de précaution
- Le libre échange dans une agriculture mondialisée
- L'autonomie alimentaire par région
- L'indemnisation des paysans pour entretien du paysage, de la nature, de la biodiversité
- L'IA pour permettre la gestion d'usines agricoles
- Est-ce un problème si vous ne connaissez pas vraiment les conséquences de ces techniques et orientation ?
- Est-ce que des choix devraient vous appartenir alors que vous n'êtes rien dans la filière agro ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?

On nous demandera par référendum si on veut le droit, pour tous, de mourir dans la dignité, mais...

On ne nous demandera pas par référendum si on veut le droit, pour tous, de vivre dans la dignité !
C'est vous dire si on responsable.

Communiqué du Ministère de la Transition Rigologique





Nicolas Viovy est chercheur au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE-IPSL) et spécialiste de la modélisation des interactions entre la biosphère terrestre et le climat. Il a réalisé sa thèse au Laboratoire d'étude et de recherche en télédétection spatiale (LERTS) à Toulouse sur la caractérisation de l'évolution de la végétation par satellite. Il travaille sur le développement du modèle global de végétation ORCHIDEE.

Il a accepté de nous parler de ses recherches. La biodiversité reste la branche sur laquelle on est assis. Et pourtant elle est négligée. Merci à lui.



jacques variengien

ECOLOGIA

Des démonstrations grandeurs Nature.



Merci à Jean Morinière qui nous a consacré un peu de temps pour nous présenter son activité.

J.M Je suis ingénieure de dispositifs participatifs, et avec mon mari, Yvain Dubois, écologue, nous avons créé **un cabinet d'études Ecologia**. On travaille en réseau bien sûr. On répond aux clients mais là on va parler d'un appel à projet de la CNR auquel on a répondu.

L'ORTIE Pouvez-vous présenter votre action sur le territoire EBER

J.M Nous avons un projet d'accompagnement à la transition agricole sur la vallée du Rhône, signé avec la CNR à hauteur de 80 %, auquel participe

EBER pour 5 %. Projet qui se déploie en 4 thèmes : nous menons des expériences, des fermes pilotes, qui serviront de témoignages locaux des avantages et inconvénients de techniques agricoles différentes au sens où elles allient production locale et protection de biodiversité. Nous espérons ainsi que cela aidera les agriculteurs du territoire à changer leurs pratiques à partir de retours d'expériences qu'ils auront sous les yeux.

L'ORTIE Avec participation citoyenne.

J.M Oui, nous ouvrons aux citoyens et aux associations pour les plantations par exemple, mais aussi pour des recueillir leurs avis. Nous organisons des chantiers participatifs. Lors des 4 derniers chantiers, nous avons eu une dizaine de personnes à chaque fois, voir sur notre site la fiche d'inscription. Et l'Institut Transition qui accompagne la reconversion professionnelle a missionné 4 personnes qui aideront à la rédaction des projets avec les agriculteurs. Donc on arrive à associer la population et faire se rencontrer les gens.

L'ORTIE Difficultés au démarrage je suppose.

J.M On a cherché des agriculteurs volontaires pour mener ces expériences, pour changer leurs pratiques ; on a trouvé sans problème. Ce qui est difficile, c'est le montage financier, avec un projet collectif. On a à ce jour 4 missions sur EBER, et on a pourra encore faire rentrer quelques fermes l'année prochaine, exclusivement pour EBER. A noter qu'en Isère la fédération des chasseurs est le principal opérateur de la haie et qu'ils ont une liste d'attente jusqu'en 2026. Ce qui veut dire que la volonté de planter est bien là.

L'ORTIE Quelles sont les techniques testées ?

J.M L'agroforesterie. Il s'agit de planter des arbres au dessus d'une culture primaire ou un élevage. On prend un peu de place, mais ça fait de l'ombre, du fourrage, ça pénètre l'eau dans le sol où elle est stockée, ça capte du CO2, ça fait de l'humus. Bien sûr, comme les arbres poussent lentement, l'évaluation à 5 ans reste imprécise, mais ça permet de voir le modèle. Les agriculteurs seront formés à la taille par l'association *Les croqueurs de pommes* car il faut cette compétence pour ceux qui mettent des fruitiers.

L'ORTIE Ceci dit on sait que ça marche ailleurs. Deuxième technique ?

J.M Les lisières étagées. C'est en cours de constitution. Il s'agit de réaliser 3 niveaux de végétation, ce qui demande du travail de taille au début, de contrôle pour préserver la partie prairie sinon la forêt gagnerait. Les conditions d'acceptabilité doivent se vérifier au cas par cas. L'objectif est de réaliser un fauchage tous les 2

ans. Là encore afin de produire de la biodiversité en offrant des conditions maximales et variées.

L'ORTIE Troisième action

J.M Le travail de la prairie. Nous accompagnons 2 agriculteurs. Il y a plusieurs façons de faire de la prairie, en retournant le sol, en l'engraissant plus ou moins. Nous voulons leur faire tester la fauche tardive qui est plus favorable à la biodiversité bien sûr, et à gérer les troupeaux en fonction de cet objectif sans pénaliser la production. Il y a donc un gros travail de connaissance de sa prairie, de son troupeau, donc un travail de formation à l'observation et aux relevés à caractère scientifique, travail que nous accompagnons donc.

L'ORTIE Et enfin, un petit truc invisible que vous... déterrez.

J.M La fabrication de terreau. Nous travaillons avec une hortultrice. Vous savez ou pas que nous importons la tourbe qui sert de substrat au démarrage des plantes ; ce qui détruit des espaces naturels qui ont mis des milliers d'années pour se constituer. Le projet est de trouver un autre substrat qui aurait à peu près les mêmes qualités, et le même coût financier, et pourrait être produit localement. Nous testons donc différents mélanges. L'essai est en lui-même assez simple à réaliser, aussi les particuliers peuvent prêter leur concours à cette expérience, qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec nous.

L'ORTIE Merci Jeanne pour tout ça. Voici le lien vers votre site. Il y a aussi une page Facebook.

Observer l'écosystème et connaître la biodiversité pour agir en sa faveur

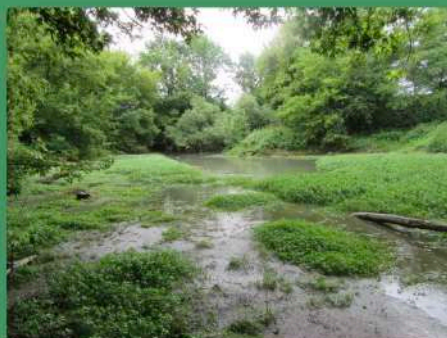
Vous êtes une collectivité locale, une entreprise, une association, une fondation, vous souhaitez :

Connaître la biodiversité et les enjeux écologiques d'un site ou d'un territoire :
Atlas de biodiversité, PLU, ...

Restaurer un écosystème :
AMO sur chantier de renaturation de rivières.

Évaluer l'impact de travaux sur le milieu naturel :
Études d'impact, Séquence « Éviter-Réduire-Compenser ».

Sensibiliser et communiquer auprès du grand public.



Conserver une plante le temps d'un chantier pour la réimplanter ensuite :
Mise en place de contrats de culture.

Concevoir un aménagement qui laisse de la place au monde sauvage :
Assistance à maîtrise d'ouvrage en urbanisme.

Créer des îlots de biodiversité :
AMO sur projets « Nature en ville ».

Élaborer et mettre en œuvre des actions de conservation-gestion :
Espaces Naturels Sensibles.

RATIONALITÉ

Que de crimes l'on commet en ton nom

Stéphane Foucart, Stéphane Horel et Sylvain Laurens, ont publié **Les gardiens de la raison**, ed La découverte. Une enquête sur les nouvelles stratégies des lobbys : la raison scientifique contre l'hystérie, la rationalité contre la peur et l'émotion. En ligne de mire toutes celles et ceux qui contestent le meilleur des mondes technophile que l'on nous fabrique. Les stratégies des lobbys du tabac étant bien connues car rendues publiques (leurs archives) sur décision de la justice américaine, c'est la science même qu'ils investissent désormais et dévoient sous couvert de rationalité, de fact-checking (vérification des faits par des gens dont ce n'est pas la spécialité), qui déclarent obscurantisme tout ce qui fait obstacle aux innovations bio-technologiques, au scientisme, au business assimilé au progrès.

Voir leurs vidéos sur YouTube. Dont celle ci-dessous.



La connaissance du réel est la condition de la liberté, le socle de la démocratie laïque ; mais la liberté reste à définir car elle fait conflit depuis toujours : liberté d'entreprendre, d'innover, de risquer (se rejoignent les libertariens et les libéraux de droite et de gauche contre toute contrainte) ou liberté limitée par celle des autres (le collectif étant le passage obligé bien que contraignant). Voir Aurélien Barrau, L'hypothèse K.

Eloge rationnel (?) de la catastrophe !

Exemple du discours scientifique à bas bruit qui utilise la santé comme cheval de Troie : **Arte**, émission **42, la réponse à tout. Qui dit catastrophe dit évolution ?** Il est fait une démonstration surprenante : la catastrophe c'est catastrophique pour les victimes, certes et c'est triste, mais ça fait progresser notre espèce au final car ça l'oblige à trouver des solutions... techniques, à développer sa créativité et son intelligence. Car il y a des solutions rationnelles à tout.

Discours subliminal : arrêtons d'avoir peur des catastrophes que l'on génère (discours émotif et non rationnel des ramolos, des trouillards, des hystériques quoi) ; soyons rationnels (discours viriliste et élitiste des

technophiles). Les catastrophes, c'est bon pour notre espèce, c'est facteur de développement. Pire, sans catastrophes on perd les capacités de s'adapter... aux catastrophes, donc on s'affaiblit (on se ramollit, voire on dégénère. Suivez leur regard !). Des catastrophes régulières sont une bonne chose, rationnellement ; s'il en manque, alors il faut se rafraichir régulièrement la mémoire, s'endurcir, alimenter la culture du risque.

Le maillon faible ? L'individualisme. Même s'ils sont majoritaires, il faudra toujours plus d'altruistes si vous voulez sauver les inévitables victimes des catastrophes (la balle est dans votre camp). Idée géniale vendue ici : développons l'empathie des masses pour limiter les dégâts des catastrophes nécessaires que l'on va générer, car elles sont autant d'opportunités d'évoluer !

Conclusion subliminale : on ne change rien à la logique du risque car c'est le moteur de l'innovation biotechnologique, c'est le progrès humain, c'est la marche royale de l'humanité que l'on ne doit pas arrêter par des peurs irrationnelles. Le principe de précaution (vis-à-vis des plus faibles donc), voilà le problème diagnostiqué.

Une fanfaronnade philosophique, « Ce qui ne me tue pas me rend plus fort », devient-elle une vérité politique parce qu'elle est reprise en boucle ?

L'argument biologique : une plante que vous agressez en la touchant tous les matins va se défendre en renforçant son système immunitaire. Certaines espèces chassées vont faire des portées plus nombreuses. Ça c'est vrai. Mais, à partir de combien d'agressions, cette plante, cette espèce, va s'effondrer pour cause de dépassement de ses limites ? Pas dit dans la chanson.

Faire l'analogie avec les êtres humains est sordide. Par exemple : une femme violée, un enfant maltraité ou harcelé à l'école, un smicard licencié, une vieille personne agressée, sortent-ils plus forts de ces épreuves ? Ces personnes sont-elles plus fortes si elles trouvent des parades bio-technologiques ? Si elles mettent des caméras partout ? Non. Les termes *fort* et *faible* ne sont pas adaptés pour parler... de l'adaptation ?

Ces victimes traumatisées qui déprimeraient, témoigneraient-elles d'une faiblesse coupable ? Oseriez-vous un : « *Eh, c'est pas la mort !* ». Et si c'est vous la victime ?

Présenter les catastrophes liées à notre système économique organisé par et pour la cupidité des uns, et non pas pour la satisfaction des besoins élémentaires de tous, comme des aléas naturels, c'est déclarer le système aussi naturel que les volcans. C'est la base idéologique enseignée dans les écoles d'économie, avec la non-limite des ressources planétaires ! La rationalité c'est au risque de notre humanité quand elle est au service d'une pathologie.

Réduire la nature humaine à l'égoïsme la cupidité la haine (le sujet rationnel des économistes) nous a conduits dans une impasse. *Perseverare diabolicum ?*

Témoignages

Gens de la terre, allez aux phrases !

La FDSEA et Confédération paysanne, écout'Agri38, ont été contactés mais n'ont pas donné suite. On le regrette. Peu d'AR des paysannes et paysans contactés !



Benoit PAYOT, paysan à la ferme du Contrevent à Montseveroux.

Il nous parle de leur organisation : 7 personnes vivent sur 65 Ha. Pour presque un smic pour 43 h de travail hebdo (rare dans le milieu).

Et un engagement militant en faveur de la qualité de vie ; donc un producteur de phrases et de sens.

Lionel BOUTEILLER. Maraîcher en permaculture à St Pierre de Breyssieux.

Il travaille en coopération avec ses voisins, recherche des débouchés en circuits courts voire très courts. Mais comment faire s'il n'y a pas de concertation entre les acteurs locaux ? Comment l'initier ?



Stéphane CARRAS, fils de paysan.

Il nous raconte l'évolution de l'agriculture locale ; la modernisation, comment ils y ont tous cru, et comment ils en sont revenus. Dououreusement.

Comment il n'a pas pu devenir paysan à son tour. Et combien ça lui manque.

Un témoignage important, une tranche de notre histoire aussi.



Témoignages

Marc LETT, distributeur Super U, Revel Tourdan

L'ORTIE : Bonjour, merci de nous recevoir. La grande distribution est montrée du doigt par nombre d'acteurs, que voulez-vous nous dire à ce propos.

M.LETT : En fait, la production agricole n'est vendue par la grande distribution qu'à hauteur de 47 %. L'autre partie, ce sont des produits transformés par des industriels, mais il y a aussi la restauration, les institutions, les cantines. C'est pourquoi les acteurs principaux de la distribution alimentaire ont adressé une lettre commune à la FNSEA (<https://reseau-ecocitoyens.jimdofree.com/on-vous-suggere/a-lire/>) pour dire « on ne peut pas être coupable de tout ». On veut bien prendre notre part, mais que notre part.

L'ORTIE : Vous êtes aveugles à une partie des négociations ?

M.LETT : Quand on négocie avec les industriels sur les produits transformés, on ne sait rien de la négociation qu'ils ont menée en amont avec les producteurs, c'est opaque pour nous. Les centrales d'achat européennes dont on parle négocient sur le marché mondial entre multinationales ; Le monde agricole et les TPE/PME ne sont donc pas concernées.

L'ORTIE : Ça c'est un des circuits de la production à la consommation, celle des produits transformés. Ce n'est pas la seule, vous avez votre propre centrale d'achat.

M.LETT : Quand on négocie les produits frais, non transformés, on négocie en direct avec nos fournisseurs, et on peut témoigner, pour SYSTEME U d'une volonté de rémunérer correctement les producteurs. Par ailleurs, localement, je discute avec des producteurs locaux, qui connaissent parfaitement les prix du marché. Les accords de gré à gré sont donc très faciles à trouver. Les approvisionnements en circuit court permettent de faire l'économie des coûts logistiques et du coup permettent aux agriculteurs une meilleure rémunération. Par contre on doit être irréprochables dans la présentation des produits car on joue notre image ainsi que celle de nos fournisseurs, notamment dans les produits frais.

L'ORTIE : Il y a d'ailleurs une initiative avec une marque locale qui regrouperait les acteurs locaux

M.LETT : Oui, à l'initiative de la région, et j'y ai participé en tant qu'élu à la CCI Nord Isère un label " IS HERE " a été créé il y a 5 ans. Ce label est donné à des entreprises qui cultivent et transforment leurs produits



sur le département de l'Isère. Mais nous rencontrons un problème de logistique ; car pour que ça ait du sens, il faut offrir la plus grande fraîcheur des produits en magasin, or il est difficile d'organiser des rotations courtes. C'est coûteux en temps et en argent pour de petites quantités. C'est un axe de travail fort de tous les acteurs de la filière.

L'ORTIE : Vous nous donnez un exemple ?

M.LETT : Je pense à un producteur de salades qui ne peut pas nous livrer quotidiennement des salades afin de garantir une fraîcheur sur les étals. Tout récemment nous avons eu un cas de conscience à propos des fraises espagnoles. Nous débutons la saison, et elles sont en concurrence avec premières les gariguettes françaises. Nous avons décidé, malgré le contexte, de maintenir nos offres promotionnelles à venir car on sait que les consommateurs les réclament. Est-ce que c'est à nous de faire un choix à leur place ?

L'ORTIE : Vous avez un autre exemple important avec la viande locale je crois ; exemple qui va ouvrir sur un paradoxe.

M.LETT : Nous avons la possibilité de nous fournir auprès de producteurs locaux dont les bêtes étaient traitées par l'abattoir de Grenoble, mais le coût final de la viande sur l'étal était supérieur à son traitement par l'abattoir situé en Bretagne, transport des bêtes compris donc ! Par ailleurs, nous avons un problème de constance en terme gustatif en fonction des élevages. En terme économique, il n'y a pas photo.

L'ORTIE : Voilà le paradoxe : on doit faire 0 émissions de CO2 pour 2050, or on néglige le coût écologique de la production et de son traitement. Si on ne fait pas du coût écologique la référence, l'organisateur du marché, alors il est dans la logique dudit marché d'aller vers ce genre de pratique. Quand on fait apparaître les coûts cachés de cette organisation, les coûts sociaux qui sont mutualisés : prix des routes, prix pour la santé, prix des emballages, prix pour la qualité de la vie, prix de l'effondrement de la biodiversité etc.. On s'aperçoit que cette organisation est la plus coûteuse.

Autre chose, quoique. L'Etat lance des actions pour assurer l'autonomie alimentaire des territoires. On sait qu'il y a des problèmes de ce genre qui nous pendent au nez. Que pouvez-vous en dire.

M.LETT : Oui, on sait qu'en cas de panne informatique, que ce soit dû à une tempête solaire ou à des hackers, on sera très mal. On n'a pas de parade pour l'instant. En terme d'autonomie alimentaire, si les gens se comportent normalement, on a 2 à 3 jours de stock pour les produits frais, et 8 jours pour les produits transformés.

L'ORTIE : Sans organisation préalable intégrée dans les PCS (Plan Communal de Sauvegarde), par exemple fermeture des points de vente pour contrôle de la distribution équitable à la population, on sait que les étals seront vidés en une demi-journée. Ce qui nous amène à parler des clients et de leurs responsabilités.

M.LETT : Tout le monde est sensible à ces questions écologiques que nous évoquons, mais quand il s'agit de passer à la caisse, ça ne marche plus. On a eu l'expérience avec l'agneau de Sisteron ou de la viande bovine "label rouge", et bien les gens ne sont pas prêts à payer 15 cts de plus. Je pense aussi aux produits transformés : avant les gens cuisinaient, beaucoup moins aujourd'hui semble-t-il.

L'ORTIE : Oui, ça mérite un encart (ci-contre). Un dernier point que l'on n'aborde pas je trouve suffisamment : la question des emballages. On parle de CO2, on oublie la biodiversité qui est la branche sur laquelle on est assis, et on néglige les déchets. On a des politiques de tri et de retraitement, mais pas de diminution drastique de la production d'emballages. Est-ce que Système U a un plan de réduction ?

M.LETT : Non, pas vraiment. On agit peu sur les quantités mais on développe l'utilisation des emballages bio dégradables. On a tenté les produits en vrac, mais ça reste marginal ; même chose pour le bio d'ailleurs.

L'ORTIE : Il n'y a pas de demande ?!

M.LETT : Ni des clients ni des institutions. On a des emballages, des supports, qui sont consignés ; Les produits alimentaires à dates courtes sont présentés à la vente avec des prix très réduits dans des espaces « anti-gaspis » et les fruits et légumes sont donnés aux éleveurs.

L'ORTIE : Et vous contribuez aussi au Secours Populaire Français de Beaurepaire. Merci beaucoup d'avoir répondu à nos questions.

M.LETT : Les manifestations actuelles des agriculteurs ont créé un électrochoc tant auprès des institutions politiques que des consommateurs.

Il est probablement nécessaire de changer de modèle économique en y intégrant les aspects environnementaux et sociaux dans un contexte de mondialisation toujours plus présent !

L'équation est-elle soluble ?

Les français et la malbouffe.

Comment comprendre la mauvaise graisse ?

<https://www.inegalites.fr/L-obesite-touche-de-maniere-inegale-les-milieux-sociaux#:~:text=>

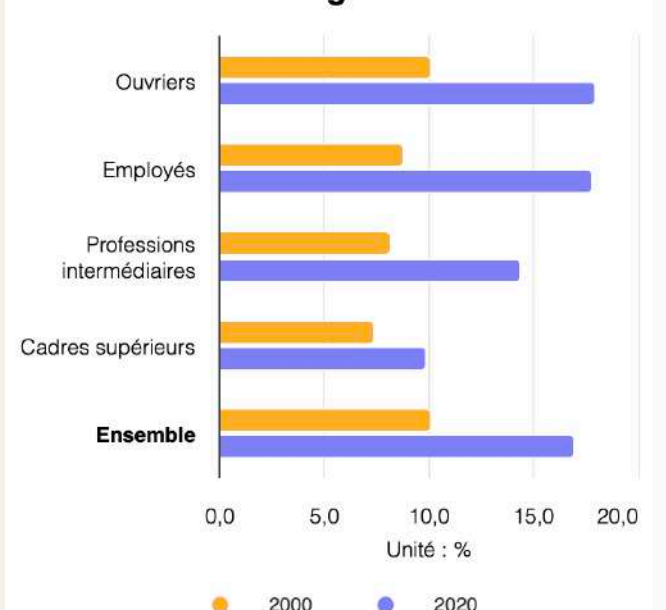
Les coûts cachés on les a sous le nez, sur les hanches, dans des camions devant nous sur la route, les supertankers. Donc on ne voit que ça.

Question : Pourquoi refuse-t-on de s'occuper de ces coûts ?

Hypothèse : Parce que la prévention n'est pas un marché, c'est de la responsabilité de l'Etat ; c'est une somme de contraintes coûteuses à imposer et à prendre en charge.

En revanche, la production destructrice, les pathologies, sont et ouvrent des marchés qui sont autant d'opportunités économiques. Ce sont nos emplois.

Part de la population adulte obèse selon la catégorie sociale



Gestion durable des haies

Claude Thiery

Article de Claude Thiery paru initialement dans Le Lien Horticole (Revue professionnelle).

Paysage emblématique de plusieurs régions françaises, issu d'une longue co-évolution entre les humains et la nature, le bocage a subi depuis une centaine d'années, les conséquences des mutations du secteur agricole. Il est aujourd'hui à nouveau reconnu pour assurer de multiples fonctions – agronomiques, de production, écologique, sociales – et de nombreuses initiatives se développent un peu partout en France pour le promouvoir.

En un demi siècle, plus de la moitié des haies et plus généralement des arbres hors forêts ont disparu des territoires ruraux, perçus comme des obstacles à la modernisation de l'agriculture et déconsidérés à une période où l'énergie bon marché bouleversait les usages traditionnels liés à l'arbre (chauffage, construction, matériaux, fruits, fourrages, contention, abri pour le bétail). Leur disparition a été planifiée dans le cadre des remembrements. Cette érosion s'est poursuivie jusqu'à nos jours à un rythme, très rapide, tant quantitativement que qualitativement, malgré des politiques de plantation et de préservation.

A ces transformations foncières s'ajoutent de multiples processus aboutissant à une dégradation qualitative des haies. Il peut s'agir de vieillissement : ce patrimoine végétal sénescent n'est pas renouvelé par les agriculteurs qui abandonnent la gestion de leur haies par manque de temps pour gérer ce capital arboré, et/ou par l'utilisation de techniques inappropriées.

Des pratiques d'entretien dégradantes sont en cause. Pour gagner du temps et limiter l'emprise de la haie sur les champs, les agriculteurs sont passés de la gestion manuelle sylvicole à un entretien mécanique dégradant et non sélectif des haies (lamier, épareuse, broyeur..) Cette gestion change la physionomie des haies, elle affaiblit leur structure et empêche leur régénération. Lorsqu'elle est excessive, cette gestion dégradante conduit progressivement à la régression de la partie ligneuse des haies, puis à

leur disparition. C'est un moyen indirect de détruire les haies en contournant la réglementation. Outre l'effet dégradant d'une taille mécanique au lamier ou épareuse, ce type de gestion, dite `limitation d'emprise, représente un coût non négligeable pour les agriculteurs qui doivent faire appel la plupart du temps à des prestataires . Ce coût est un frein important à la plantation de nouvelles haies ou la conservation des haies existantes. Certains agriculteurs percevant la haie comme une contrainte administrative et une charge financière, par absence de valorisation économique et méconnaissance des services qu'elle peut rendre, la suppriment .

Ces arrachages sont en théorie interdits depuis l'entrée en vigueur en 2015 des règles de bonne conditions agro-environnementales de la politique agricole commune (BCAE n°7)qui sont censées protéger les haies, mais dont l'application sur le terrain laisse grandement à désirer¹



La haie au carrefour des nombreux enjeux actuels de la société du 21 e siècle.

Depuis plusieurs années, ce système paysagé fait l'objet d'une attention croissante en étant le symbole de campagnes vivantes et dynamiques. De nombreuses initiatives portées par des

¹ Le rapport sur les haies du Conseil général de l'alimentation , de l'agriculture, et des espaces ruraux (CGAAER) remis au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire le 24 avril estime une perte annuelle moyenne de « 23.571 km/an entre 2017 et 2021 », contre "10.400 km/an entre 2006 et 2014", soit une perte six fois supérieure au linéaire replanté chaque année. La raisons principale de la disparition des haies , c'est d'abord le manque d'intérêt et de valorisation économique pour les agriculteurs qui les voient toujours comme une gêne et une charge d'entretien souligne le rapport

associations, agriculteurs, collectivités et/ou particuliers, se développent un peu partout en France pour promouvoir le bocage, notamment au travers de la haie qui en est l'élément principal. A l'heure où la nature est particulièrement malmenée, il semble donc que l'hétérogénéité du bocage et des pratiques agricoles qui en découlent soient précieuses pour les humains et la biodiversité. De nombreuses fonctions lui sont à nouveau reconnues : production de bois, fourrage, litière, effets micro-climatiques, lutte contre l'érosion des sols, Les relations entre le bocage et les autres éléments paysagers et différents milieux : prairies, zones humides, boisements, cultures sont mises en avant. L'importance de plus en plus forte accordée aux zones corridors, trames vertes et bleues, fait de la haie un élément de première importance dans le paysage rural.



RESP'HAIES un projet pour renforcer les connaissances sur les haies

Mené sous la houlette de l'Afac-Agroforesteries, avec le soutien du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, ce projet d'une durée de quatre ans (2019-2022) s'est fixé pour objectif de produire de nouveaux outils et référentiels à disposition des agriculteurs et de tous les acteurs qui mènent des actions sur les haies (conseillers-techniciens agroforestiers, gestionnaires territoriaux, enseignants-formateurs, apprenants), de guider l'action publique en faveur des haies, d'améliorer la gestion durable et la valorisation des haies d'un point de vue économique et environnemental. Les résultats du Projet

RESP'HAIES ont été diffusées lors de huit webinaires de restitutions accessibles sur le site de l'AFAC Agroforesterie²

Pour une gestion durable et une valorisation économique des haies

Outre l'amélioration de toutes les qualités des haies : biodiversité, effets climatiques, effets sur l'érosion des sols..., une gestion durable tend d'une part à réduire les coûts d'entretien en laissant suffisamment d'espace en largeur au développement des arbres et arbustes, pour s'affranchir des tailles annuelles ou bisannuelles de limitation d'emprise et d'autre part à dégager un revenu issu de la gestion de la haie : bois bûche, piquets litières, paillages.

De plus, longtemps oubliée des politiques agricoles, où seules les replantations pouvaient faire l'objet des financements publics, la gestion des haies fait aujourd'hui partie des critères environnementaux par différents dispositifs comme les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ou les paiements pour services environnementaux (PSE). Ces derniers étant conditionnés à l'élaboration d'un plan de gestion durable des haies à l'échelle de l'exploitation et l'obtention à moyen terme du Label Haies.

Le plan de gestion durable des haies un outil à long terme pour la valorisation des haies. La réalisation se fait en lien avec le ou les agriculteurs et commence par un état des lieux. Une cartographie SIG de l'exploitation, des parcelles et des linéaires de haies est établie à partir des fonds de cartes et de la couche référentiel bocage de l'IGN (Institut géographique National) complétée par une prospection sur le terrain. Cette étude permet d'obtenir une description complète de chaque linéaire de haies : type d'interfaces (inter/intra-parcellaire, voirie, cours d'eau), typologie*, position topographique, rôle hydraulique, dégradations constatées, différentes strates arborées et herbacées, continuité et largeurs des houppiers, habitats spécifiques comme les arbres creux, arbres têtards... Chaque critère étant évalué par une note. La gestion passée et actuelle est aussi analysée ainsi que le potentiel économique en terme de production de bois. A partir de ces données un plan de gestion est

² <https://afac-agroforesteries.fr/resultats-du-projet-resphaies/>

élaboré, chaque année seule une partie du patrimoine de haie est exploité avec un retour sur chaque linéaire tous les 10- 15 ou 20 ans seulement, selon les typologies³.

La haie, ressource économique

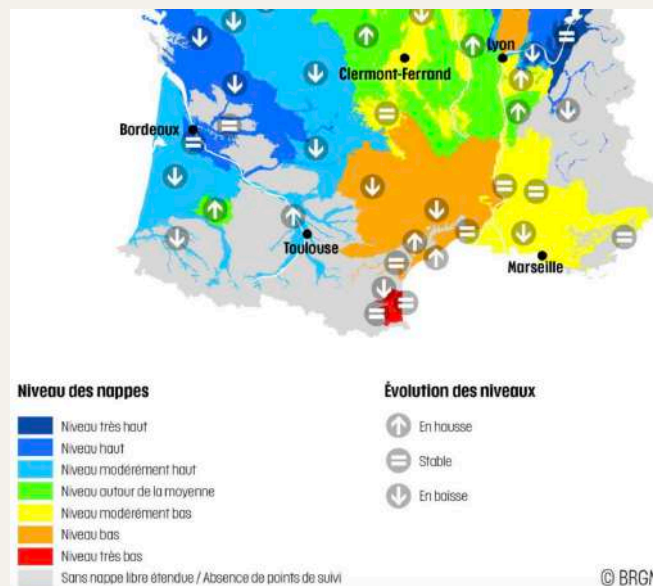
L'objectif d'une action du projet RESP'HAIES, coordonnée par Agroof (Agroof SCOP - bureau d'études spécialisé en agroforesterie) et la Chambre régionale d'agriculture de Normandie avec l'appui de l'Afac-Agroforesteries, a été de concevoir un modèle pour simuler l'impact d'un projet de haie sur une parcelle agricole, ceci afin d'évaluer les résultats en terme de marge brute globale à la parcelle et à l'hectare. Différents scénarios de gestion de haies ont été simulés et comparés pour leur production de bois et d'impact sur les rendements des cultures adjacentes.

Les résultats montrent que les effets micro-climatiques liés à la présence d'une haie notamment l'effet brise vent peut accroître sur les zones protégées, les rendements d'une culture entre 15 et 20% et jusqu'à 30 % en vallée du Rhône . Pour interpréter ces chiffres, en termes de marge brute à l'hectare, il convient de tenir compte de la surface occupée par la haie et perdue pour la culture ainsi qu'une zone d'interaction entre la haie et la culture où le rendement est moindre. Différents paramètres entrent également en jeu comme la surface des parcelles, la hauteur des haies , leur présence sur les quatre côté ou non, le type de culture. Ainsi pour une parcelle entre douze et seize hectares entourée de haies, les résultats en terme de marge brute pour la culture ne montrent pas de différence significative entre une surface entièrement cultivée, et la même surface avec une partie haie en bon état physiologique et une partie cultivée moindre, et ce uniquement par l'effet brise-vent sans tenir compte des autres propriétés liée à la haie, notamment par rapport à la biodiversité.

Ensuite c'est la façon dont est gérée la haie qui déterminera la marge brute globale à l'hectare, Gérée en limitation d'emprise, la haie constitue une charge financière ; gérée de façon durable elle devient une ressource qui augmente la marge brute globale de la parcelle jusqu'à 4 %

Suivez le niveau des nappes phréatiques et des cours d'eau en temps réel. **Pas haute la nappe de la Bièvre!**

https://www.francetvinfo.fr/meteo/secheresse/cartes-secheresse-suivez-en-temps-reel-le-niveau-des-nappes-phreatiques-et-des-cours-d-eau-en-france_5846957.html



Etat des nappes au 1er février 2024

Malgré les pluies, la situation de notre nappe n'est pas aussi merveilleuse qu'on pourrait le croire.



Tatiana Giraud est directrice de recherche au CNRS, membre de l'Académie des sciences, chargée de cours à l'École polytechnique, adjointe à la direction de l'unité Écologie systématique évolution (université Paris-Saclay, CNRS, AgroParisTech), médaille d'argent et médaille de bronze CNRS, prix Recherche de la Société française d'écologie et évolution, prix de la Fondation Louis D Institut de France, responsable de 3 projets ERC et de 174 publications dans des journaux scientifiques. Voir vidéos des cours au Collège de France Autrice avec Marie Ameller de **L'attention au vivant**. Ci-dessus, vidéo de 7'45

³ L'Afac-Agroforesteries a élaboré une typologie nationale des haies compatible pour tous les territoires. La méthode de référencement repose sur une classification forestière (le taillis et la futaie) qui permet d'aborder la notion de renouvellement de la haie par des techniques de gestion des ligneux : le recépage, le prélèvement, l'élagage, la régénération naturelle. Ce référentiel recense le plus exhaustivement possible l'ensemble des haies présentes en France, collecte leurs dénominations locales ainsi que des photographies de chaque type de haie montrant la diversité des formes arborées recensées dans différents territoires. Chaque type de haie correspond un type de gestion.

INVITATION AU VOYAGE INTERIEUR



Cliquez sur l'image pour démarrer la vidéo



Ephémère, <https://cie-ephemere.com/> compagnie artistique vivant à Revel-Tourdan, produit des vidéos depuis 2021 et crée en 2022 un parcours spectacle qui valorisent les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du territoire, invitant par la danse et la musique à la découverte de ces espaces de préservations de la faune et la flore, en proposant la participation des associations locales.

Un engagement original qui souligne que la nature humaine qui est un tout avec les éléments.

Nous jouerons cet été le parcours spectacle IARILÉOS, célébrer la nature à LENS des Fontaines de Beaufort le dimanche 21 juillet 2024. [Lien teaser parcours spectacle](#)

Une invitation au voyage intérieur à voir en famille.

La nature est en nous, au plus près de nos synapses.

Visionner d'autres vidéos sur :

<https://cie-ephemere.com/videos/videos.html>

RE comme revivre

Au PLIS de nos rivières

Au PLIS des arborescences

Sous les ciels l'envol

A l'ombre des aubiers

Sauvages, IAKU papillons

Humer l'essence des plantes

Et sens en éveil

La faucheuse tisse

Essentiel le contact de la nature

Préservation, Essences-Ciels

S'accorder un temps de repli

De ressource essentiel à chacun

Grâce, poésie, nature et corps dansant à l'image



« La danse est le premier-né des arts.

La musique et la poésie s'écoulent dans le temps ; les arts plastiques et l'architecture modèlent l'espace.

Mais la danse vit à la fois dans l'espace et le temps.

Avant de confier ses émotions à la pierre, au verbe, au son, l'homme se sert de son propre corps pour organiser l'espace et pour rythmer le temps. »

— Curt Sachs,

introduction à l'Histoire de la danse,

M. Robert DURANTON, maire de Roussillon et vice-Président du territoire EBER en charge de l'agriculture, a accepté de répondre par écrit aux questions que nous lui avons adressées (J.V).

Voir la politique du territoire <https://climat.entre-bievreethone.fr/public/index.php?rub=projet&id=23>

L'ORTIE : Vous êtes en charge de l'agriculture sur le territoire. Quels seraient les difficultés communes aux éleveurs, agriculteurs, maraîchers, apiculteurs, arboriculteurs, horticulteurs, pépiniéristes, ouvriers agricoles ?

Robert DURANTON : Dans le cadre des différents temps d'échanges que nous avons avec les exploitants du territoire (ateliers participatifs, réunions filières, visites d'exploitations, commission agriculture...), plusieurs difficultés nous sont remontées.

Pour certaines (taxes, prix/inflation, concurrence internationale/marché de libre-échange, normes et réglementations, contrôles, lourdeurs administratives, retraites, versements d'aides/subventions...), les réponses sont à apporter par les instances nationales et européennes. La Communauté de communes peut faire remonter ces problèmes à travers par exemple la motion de soutien en faveur de la profession agricole qu'elle a adopté lors du Conseil communautaire du 29 janvier 2024 ou par l'intermédiaire des députés et sénateurs de nos circonscriptions.

Pour d'autres (difficultés de circulation, installations-transmissions, pression foncière, main d'œuvre/hébergement, adaptation au changement climatique, ressource en eau, gestion des déchets, conflits de voisinage, promotion/communication...), le territoire peut agir à son échelle via la mise en place d'actions dans le cadre de dispositifs territoriaux comme la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT), le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) ou encore le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Je vous invite à consulter la page dédiée à la SAAT sur le site internet de la Communauté de communes.

L'ORTIE : La bataille pour l'eau semble engagée avec la question des bassines et des méga-bassines. Existents-ils des projets en cours sur le territoire ? Et quelle est votre position sur cette question qui divise ?

Robert DURANTON : A ma connaissance, notre territoire ne se prête pas à l'installation de projet de ce type.

Pour que nos agriculteurs fournissent des produits locaux de qualité à nos habitants et que nous puissions pérenniser notre souveraineté alimentaire, il est indispensable qu'ils puissent avoir accès à de l'eau : sans eau, pas d'agriculture. Entre Bièvre et Rhône est un des principaux territoires irrigués du département de l'Isère. Une extension de

réseau sur le plateau de Louze-Glay, avec un pompage dans le Rhône, est en projet. La problématique rencontrée actuellement par les irriguants isérois porte sur le coût de l'énergie avec la recherche de solutions pour autoconsommer de l'énergie renouvelable locale. La Communauté de communes participe ainsi à une étude d'opportunité sur la production d'électricité en autoconsommation pour les besoins des irriguants.

La question du partage de la ressource en eau souterraine se pose sur notre territoire avec des problèmes de déséquilibres quantitatifs sur certaines masses d'eau. Il est essentiel que le premier usage de l'eau soit pour l'eau potable de nos habitants. Le secteur de la nappe alluviale de Péage-de-Roussillon a ainsi été identifié comme nécessitant des actions relatives à la gestion quantitative de la ressource en eau. A ce titre, un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) de la nappe alluviale du Rhône de Péage-de-Roussillon, porté collégalement par différents partenaires (Etat, Département, Syndicat des eaux, Chambre d'Agriculture, INSPIRA, Agence de l'Eau, CEN, ASA, CNR, OSIRIS, TREDI) et piloté par l'Etat, vient d'être validé afin de permettre le rehaussement de la nappe de manière significative.

Bien que nous ayons la chance d'avoir sur notre territoire des ressources disponibles avec la présence du Rhône notamment, il est indispensable de travailler avec les exploitants sur des actions d'économie et de récupération de l'eau. Il est important de mettre en avant et de diffuser sur le territoire les démarches exemplaires déjà mises en place par des exploitants locaux.

En parallèle, la Communauté de communes réfléchit sur l'opportunité et la faisabilité de soutenir des équipements de récupération d'eau de pluie sur les toitures des bâtiments agricoles via une aide économique. Pour les



particuliers, les élus viennent de voter une participation à l'achat de récupérateurs d'eaux pluviales.

L'ORTIE : La qualité de l'eau de la nappe phréatique reste problématique. Les techniques agricoles sont-elles en cause de votre point de vue, et quelles mesures ou contraintes pensez-vous de nature à améliorer rapidement la situation ?

Robert DURANTON : Outre des problèmes de quantité, nous pouvons rencontrer sur le territoire des problèmes de qualité des eaux souterraines.

Sur ce sujet, Entre Bièvre et Rhône agit notamment à travers la démarche des captages prioritaires. Instaurée par les services de l'État, cette démarche permet d'agir à la source et de sensibiliser les exploitants agricoles. Cela se traduit par l'organisation de démonstrations de matériel de désherbage mécanique et la mise en place d'essais de terrains par la Chambre d'Agriculture de l'Isère (raisonnement de la fertilisation, rotation des cultures...), l'accompagnement technique de petits groupes en arboricultures ou en grandes cultures (céréales) ou encore par l'amélioration de la gestion des fertilisants pour limiter les nitrates. Le service des eaux d'EBER est engagé depuis 2012 sur le captage du Golley (Agnin / Anjou / Sonnay) et la démarche va se décliner sur les secteurs des sources de Louze (Saint-Maurice-l'Exil) et du captage des Imberts (Beaurepaire / Saint-Barthélémy).

Nous menons actuellement, avec les collectivités situées sur le SAGE Bièvre-Liers-Valloire, une étude d'opportunité sur le développement de filières dites « à Bas Niveau d'Intrants » (BNI). Une culture à Bas Niveau d'Intrants est une culture nécessitant un faible apport, voire une absence totale, en engrais et/ou en produits phytosanitaires au cours de son cycle de production. L'objectif serait de développer ces cultures prioritairement sur nos zones de captages.

Il est important de communiquer auprès du grand public sur les pratiques mises en place par les agriculteurs sur la préservation de la qualité de l'eau. A ce titre, la Communauté de communes organise depuis 3 ans avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère un événement dénommé « rando Agricole Eau » qui a lieu lors des journées européennes du patrimoine.

L'ORTIE : La biodiversité est en état d'effondrement (vous connaissez peut-être les chiffres de l'OFB et de l'IPBES), vous dites avoir agi pour sa protection, pouvez-vous préciser les mesures prises et leurs effets observés ou prévus ?

Robert DURANTON : Il faut tout d'abord que la Communauté de communes donne l'exemple en mettant en place des actions en interne et dans le cadre de ses compétences. En interne, elle a par exemple installé, en partenariat avec un agriculteur du territoire, des ruches sur le toit de son siège administratif et elle développe au fil des années des plantations de haies sur ses différents sites, comme par exemple sur plusieurs sites d'Eau Potable dans le cadre des financements du Fonds Verts. Dans le cadre de ses compétences, elle entend améliorer la prise en compte

de la biodiversité dans les projets d'aménagement de la collectivité, notamment de ses zones d'activités. C'est déjà le cas pour la future zone Champlard à Beaurepaire, en lien avec le Plan Local de Conservation des plaines de Bièvre et du Liers, avec la mise en place d'aménagements pour la petite faune (pierriers, nichoirs, mares, haies) et la mise en place de baux environnementaux ruraux favorables au busard cendré. Ce sera le cas avec l'agrandissement de la zone d'activité Rhône-Varèze à Saint-Maurice-l'Exil dans une logique d'éviter, réduire, compenser (préservation et renaturation d'une zone humide, création d'un corridor écologique).

En lien avec le Plan Climat-Air-Energie Territorial, la Communauté de communes apporte son soutien au projet Agroforesterie participative en Nord-Isère, dont vous avez fait l'écho, visant à développer avec des exploitations agricoles sur EBER des solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets du changement climatique et favoriser la biodiversité.

Enfin, la Communauté de communes est partenaire du SIRRA (syndicat de rivières), dans l'expérimentation du dispositif d'aides PSE (Paiements pour services environnementaux) incitant à la performance environnementale des systèmes d'exploitation agricole. Sur EBER, 27 exploitants sont inscrits dans le PSE.

L'ORTIE : Un courant du monde agricole a obtenu la suspension du plan écophyto et la mise à l'écart de l'OFB. Pensez-vous que ce soit une bonne ou une mauvaise chose, et pour quelles raisons ? Dit autrement, pensez-vous que les pesticides soient une solution ou un problème ?

Robert DURANTON : La Communauté de communes accompagne, notamment dans le cadre des dispositifs de captages prioritaires, PSE et Terre & Eau, les exploitants dans l'évolution de leurs pratiques agricoles en vue de préserver la qualité de l'eau du territoire.

Il est important de ne pas stigmatiser nos agriculteurs qui font de nombreux efforts en lien avec les réglementations en vigueur et qui vivent très mal les remarques, voire violences verbales, de leurs concitoyens sur ces sujets. Une action de communication est sûrement à travailler avec nos agriculteurs afin de mieux faire connaître leurs pratiques (économie d'eau, utilisation des pesticides, gestion des déchets...). Les agents de l'état sont des femmes et des hommes payés par nos impôts. Ils doivent respecter nos agriculteurs.

Les pesticides ont été pendant de nombreuses années une solution et elles apparaissent dorénavant comme une problématique sanitaire et environnementale. Il est important que les exploitants puissent réduire l'utilisation de ces produits. Mais cela nécessite d'offrir aux agriculteurs des alternatives efficaces (traitements, variétés...) afin qu'ils puissent préserver leurs productions des maladies et ravageurs et qu'ils puissent maintenir la compétitivité de leurs exploitations.

L'ORTIE : Vous parlez de soutien de la filière locale, quelles mesures structurelles envisagez-

vous pour permettre un changement réel des habitudes ?

Robert DURANTON : Sur notre Communauté de communes, nous avons la chance d'avoir une grande diversité d'exploitations : 400 exploitations proposant sur 20 545 ha une diversité de productions (fruits, légumes, fromages, vins, viandes, céréales, miel...). Les habitants d'EBER peuvent facilement composer leur panier alimentaire via des produits du territoire. Je les invite à consulter le guide des producteurs locaux que la Communauté de communes édite depuis 2021.

Le soutien à l'agriculture locale passe par :

- *la préservation de ses moyens de production qui sont le foncier agricole (à travers sa protection), les exploitations (à travers l'installation/transmission) et la main d'œuvre (à travers le recrutement et l'hébergement).*
- *Le renforcement de la compétitivité de notre agriculture via les circuits courts de proximité (accompagnement à l'émergence de nouveaux débouchés comme les marchés de producteurs à la ferme, implication dans le pôle agroalimentaire de l'Isère, développement de produits locaux dans la restauration collective) et les filières territorialisées (développement d'outils structurants, expérimentations de filières)*
- *L'accompagnement à la transition des pratiques de notre agriculture via la mise en places de dispositifs (PSE, Terre & Eau) la préservation des ressources (eau, biodiversité...) la gestion des déchets et la production d'énergie renouvelable.*
- *Le renforcement des liens entre les habitants du territoire et les agriculteurs à travers la promotion des métiers de l'agriculture (auprès des scolaires et des jeunes du territoire) et du caractère agricole du territoire (via le soutien à différents événements locaux comme la fête du fruit rouge, la foire aux dindes, le salon à la ferme, prenez la clef des champs...)*

L'ORTIE : Connaissez-vous la Sécurité Sociale de l'Alimentation qui garantirait à tous un minimum de 150 euros de nourriture locale et de qualité ? <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/> Si non, êtes-vous prêt à nous recevoir lors d'une commission agriculture afin que l'on discute de sa faisabilité ? Si oui, envisagez-vous de développer ce projet ?

Robert DURANTON : La Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT) a été labellisée « Projet Alimentaire Territorial » par l'Etat en mars 2021. A ce titre, elle doit aborder diverses thématiques dont celle de la justice sociale. L'enjeu 4 de la SAAT « Accessibilité à une alimentation locale et de qualité pour tous » a pour objectif de travailler sur la précarité alimentaire. Des projets sont déjà menés sur le territoire par divers acteurs locaux : les associations d'aides alimentaires, les centres sociaux et les centres communaux d'actions sociales (CCAS), les bailleurs sociaux, l'épicerie solidaire, etc. Mais malgré tout, le territoire d'Entre Bièvre et Rhône apparaît à l'échelle du département de l'Isère comme une zone blanche ne disposant pas d'une réponse suffisamment adaptée en termes d'aide alimentaire au regard des besoins.

Face à ce constat, la Banque alimentaire de l'Isère, avec l'appui du Département et d'EBER, en lien avec son Contrat Local de Santé, a répondu à l'appel à projet "mieux manger pour tous". A travers cette réponse, le territoire souhaite renforcer la distribution de l'aide alimentaire en points fixes, développer l'itinérance dans une logique « d'aller vers » les personnes isolées et accompagner la consommation de produits locaux à travers l'organisation d'ateliers de cuisine.

Dans le cadre du réseau régional des PAT, un séminaire sur la lutte contre la précarité alimentaire à l'échelle territoriale a eu lieu en 2022 : des territoires ont fait part de leur souhait de travailler sur le concept de Sécurité Sociale de l'Alimentation. A ce jour, cela n'a pas été travaillé par notre territoire. En lien avec les membres du Conseil de Développement d'EBER, nous sommes effectivement ouverts à un échange sur ce sujet.

L'ORTIE : Bonne nouvelle, il faudra que l'on prenne rendez-vous alors. M. Neuder, député LR élu dans notre circonscription, m'a confié, lors d'une rencontre dans son bureau, que l'urgence climatique était de 10 sur une échelle de 1 à 10. Et pour vous, quel est le degré d'urgence ?

Robert DURANTON : L'urgence est là bien entendu et l'activité agricole du territoire en est l'une des principales victimes avec des événements climatiques extrêmes (gel, grêle, sécheresse, inondation/ruissellement...) qui détruisent chaque année des récoltes et fragilisent la viabilité d'exploitations. Les élus d'EBER en ont conscience et c'est pour cette raison que l'enjeu n°1 du projet de territoire vise à anticiper le réchauffement climatique pour préserver les ressources naturelles et la qualité de vie du territoire. Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), le territoire a défini, pour les différentes activités locales (industrie, agriculture, résidentiel, transports...), des objectifs de réduction de ses consommations d'énergie, de ses émissions de GES et de production d'énergies renouvelables. Il ne faut pas précipiter mais accompagner le changement climatique.

L'ORTIE : Merci beaucoup pour votre contribution

